

COMPTE-RENDU

SEANCE DU JEUDI 12 NOVEMBRE 2020

A 18H30

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 06 novembre 2020, s'est réuni Salle Le Réservoir à LUNÉVILLE, sous la présidence de Catherine PAILLARD, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Frédéric BREGARD, Edith BAGARD, Gérald BARDOT, Catherine LAURAIN, François FRASNIER, Virginie GENOT, Jonathan HAUVILLER, Colette MANSUY, Adjoint. Marie VIROUX, Joëlle DI SANGRO, Christian FLAVENOT, Michel BOESCH, Benoît TALLOT, Pierre-Jean COURBEY, Claude BAILLY, Catherine DUCHENE, Stéphane DECUGIS, Valérie DIDIER, Ludovic CHAUMET, Laurie JOCHAUD DU PLESSIX, Alexandra HUGO-CAMBOU, Geoffrey MERESSE-VOLEAUX, Nolan BARTHEL, Pascal L'HUILLIER, Barbara BERTOZZI-BIEVELOT, Thibault VALOIS, Laetitia SAUSSAY, Conseillers Municipaux.

ÉTAIENT EXCUSES : Jacques LAMBLIN (pouvoir Catherine PAILLARD), Caroline THOMAS (pouvoir Joëlle DI SANGRO), Anne-Marie DI MARINO (pouvoir Barbara BERTOZZI-BIEVELOT), Etienne MAIRE (pouvoir Thibault VALOIS).

ÉTAIT ABSENTE : Christelle VIVOT.

Nolan BARTHEL est élu secrétaire de séance.

Extrait de la présente délibération a été affiché le 17 novembre 2020.

Madame le Maire invite l'assemblée à observer une minute de silence en mémoire des victimes des attentats.

COMMUNICATION DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE CONFORMEMENT A L'ARTICLE L.2122-22 DU CGCT

ARRIVEE DE CLAUDE BAILLY

**DELIBERATION N° 2020-275 - ELECTION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE
RAPPORTEUR : Catherine PAILLARD**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- désigne Nolan BARTHEL pour remplir cette fonction.

**DELIBERATION N° 2020-276 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL
MUNICIPAL DU JEUDI 08 OCTOBRE 2020
RAPPORTEUR : Catherine PAILLARD**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- approuve le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du jeudi 08 octobre 2020.

ARRIVEE DE BENOIT TALLOT

**DELIBERATION N° 2020-277 – MOTION DE SOUTIEN AUX COMMERCES DE DETAIL DE LUNEVILLE
POUR ALERTER LES POUVOIRS PUBLICS SUR LES CONSEQUENCES
DE LA FERMETURE DES COMMERCES DITS NON ESSENTIELS**

RAPPORTEUR : Catherine PAILLARD

Dans ce contexte, le **Conseil Municipal**, à l'unanimité, réaffirme :

- ne pas minimiser le contexte actuel en France, et notamment à LUNEVILLE ;
- son attachement à son commerce de détail local ;
- le rôle essentiel joué par les commerçants de détail en termes d'attractivité de notre commune pour la qualité de vie des Lunévillois, confirmé par la convention Action Cœur de Ville ;
- son opposition à la rupture d'égalité de traitement et l'injustice créée par le décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020, qui confère une hégémonie aux plates-formes internationales de vente en ligne ;
- demande au Gouvernement de revoir ses dispositions relativement à l'ouverture des commerces de détail locaux, sans léser les employés de la grande distribution ;
- appelle à la mobilisation de tous les Lunévillois pour effectuer leurs achats de fin d'année dans les commerces de Lunéville, grâce aux services supplémentaires qu'ils proposent (livraison à domicile, vente à emporter, retrait en magasin).

**ARRIVEE DE PIERRE-JEAN COURBEY ET DE GEOFFREY MERESSE-VOLLEAUX (POUVOIR
VIRGINIE GENOT AVANT SON ARRIVEE)**

DELIBERATION N° 2020-278 – DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2021

RAPPORTEUR : Catherine PAILLARD

Le Conseil Municipal, à la majorité (**Contre** : Pascal L'HUILLIER, Anne-Marie DI MARINO, Barbara BERTOZZI-BIEVELOT, Etienne MAIRE, Thibault VALOIS, Laetitia SAUSSAY),

- prend acte de la tenue du débat sur l'orientation budgétaire relative à l'exercice 2021, selon les modalités prévues par le règlement intérieur du conseil municipal, et sur la base du rapport annexé à la délibération,
- valide les orientations budgétaires 2021 telles que définies dans le rapport d'orientation budgétaire,
- autorise Madame le Maire ou son représentant à prendre toute décision nécessaire à l'application de la délibération.

**DELIBERATION N° 2020-279 – FINANCES – EXERCICE 2020 – BUDGET DE L'EAU – DECISION
MODIFICATIVE**

RAPPORTEUR : Catherine PAILLARD

Le Conseil Municipal, à l'unanimité (**Abstentions** : Pascal L'HUILLIER, Anne-Marie DI MARINO, Barbara BERTOZZI-BIEVELOT, Etienne MAIRE, Thibault VALOIS, Laetitia SAUSSAY),
Après avis de sa Commission des Finances,

- adopte la décision modificative suivante :

- | | | | | |
|----------|-------|-----------|--------|------------|
| - Nature | 2315 | Enveloppe | 1625 | = 21 000 € |
| - Nature | 21351 | Enveloppe | 15 985 | + 21 000 € |

DECISION N° 2020-280 – FINANCES – EXERCICE 2020 – BUDGET RESTAURATION – DECISION MODIFICATIVE

RAPPORTEUR : Catherine PAILLARD

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité (Abstentions : Pascal L'HUILLIER, Anne-Marie DI MARINO, Barbara BERTOZZI-BIEVELOT, Etienne MAIRE, Thibault VALOIS, Laetitia SAUSSAY),
Après avis de sa Commission des Finances,**

- adopte la décision modificative suivante :

- Recettes	Nature 1641	Enveloppe	3152	+ 7 372 €
- Dépenses	Nature 2182	Enveloppe	9180	+ 7 372 €

DELIBERATION N° 2020-281 – RECOURS AUX SERVICES FACULTATIFS PROPOSES PAR LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE MEURTHE-ET-MOSELLE

RAPPORTEUR : Catherine PAILLARD

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
Après avis de sa Commission des Finances,**

- autorise Madame le Maire à recourir dans l'intérêt de la collectivité aux services du Centre de Gestion de Meurthe-et-Moselle, à prendre toute décision et à approuver tout document et contrat relatif aux relations entre la Ville de LUNÉVILLE et le CDG 54,

- autorise Madame le Maire à signer la convention de partenariat, jointe en annexe,

- autorise Madame le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération,

- précise que les crédits sont inscrits au BP 2020.

DELIBERATION N° 2020-282 – RESSOURCES HUMAINES – COMPTE EPARGNE TEMPS (C.E.T.) MONÉTISATION

RAPPORTEUR : Catherine PAILLARD

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
Après avis du Comité Technique du 4 novembre 2020,**

- accepte la monétisation du Compte Epargne Temps dans les conditions susvisées, soit pour 2020, pour les agents sollicitant une mutation externe et bénéficiant d'un transfert de droit dans le cadre d'une mutualisation,

- précise que la dépense est prévue au B.P. 2020.

DELIBERATION N° 2020-283 – RESSOURCES HUMAINES – LA FORMATION DES ELUS LOCAUX

RAPPORTEUR : Catherine PAILLARD

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
Après avis de sa Commission des Finances,**

- décide de fixer le montant des dépenses de formation à 3 010,38 € pour l'année 2020,

- autorise Madame le Maire à signer avec les organismes de formation agréés les conventions présentées préalablement à toute action de formation en lien avec les fonctions effectivement exercées pour le compte de la commune par les élus,

- autorise Madame le Maire à mandater le paiement de toute facture relative à la participation effective des élus à une journée d'étude, de stage ou une session de formation organisée par un organisme agréé,
- autorise à rembourser les frais de déplacement et de restauration engagés par les élus et nécessairement liés aux formations sur présentation de pièces justificatives, ainsi que les pertes de revenus éventuelles résultant de l'exercice de ce droit à la formation, sur justification et dans la limite prévue à l'alinéa 2 de l'article L.2123.14 du Code Général des collectivités territoriales,
- précise que les crédits sont inscrits au BP 2020.

**DELIBERATION N° 2020-284 – ACTION CŒUR DE VILLE – AVENANT A LA CONVENTION AVEC
ACTION LOGEMENT**

RAPPORTEUR : Catherine PAILLARD

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
Après avis de sa Commission des Finances,**

- autorise Madame le Maire ou son représentant à signer l'avenant à la convention tripartite signée le 1^{er} septembre 2019 et toutes les pièces afférentes à cette affaire.

**DELIBERATION N° 2020-285 – BUREAU DU PATRIMOINE – DENOMINATION D'UNE NOUVELLE RUE
RAPPORTEUR : Catherine PAILLARD**

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
Après avis de sa Commission des Finances,**

- rapporte la délibération n° 2020-253 du 08 octobre 2020,
- adopte la dénomination « rue Suzanne Regnault-Gousset »,
- autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à cette dénomination.

**DELIBERATION N° 2020-286 – SPORTS – CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS
OFFICE DES SPORTS**

RAPPORTEUR : Stéphane DECUGIS

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
Après avis de sa Commission des Finances,**

- autorise le Maire à signer la convention d'objectifs et de moyens avec l'Office des Sports de Lunéville,
- précise que les crédits sont inscrits au BP 2020, nature 6574.

**DELIBERATION N° 2020-287 – ADMINISTRATION GENERALE – CONVENTION DE PARTENARIAT
AVEC LE 53^{ème} REGIMENT DE TRANSMISSIONS**

RAPPORTEUR : Christian FLAVENOT

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
Après avis de sa Commission des Finances,**

- autorise Madame le Maire à signer la convention, ci-jointe, de partenariat avec le 53^{ème} Régiment de Transmissions, la Base de Défense de NANCY et la Communauté de Communes du Territoire de LUNE-VILLE à BACCARAT,
- autorise Madame le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

**DELIBERATION N° 2020-288 – AFFAIRES GENERALES – COMMISSION INTERCOMMUNALE DES
IMPOTS DIRECTS – DESIGNATION DE MEMBRES**

RAPPORTEUR : Catherine PAILLARD

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
Après avis de sa Commission des Finances,**

- propose à la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat un membre titulaire et un membre suppléant pour la Ville de LUNEVILLE en vue de la composition de la Commission Intercommunale des Impôts Directs, à savoir :

Membre titulaire :

- François BALESTRERI

Membre suppléant :

- Martine DELATTE

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 20h35.

Fait, à LUNEVILLE, le douze novembre deux mille vingt.

La Présidente,
Catherine PAILLARD



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Catherine Paillard', is written over the right side of the official seal.

